



## Relevé de décisions

Compte-rendu	No	Date/heure
Conseil Municipal		Lundi 30 mai à 18h30

<b>Notes de :</b>	Robert DURIEUX
<b>Participants :</b>	Denis CHAMBON Alain BRICHE, Livio PIAZZA, Serge CARMONA, Robert DURIEUX, Cédric FERMOND, Jean-Pierre CHARDON, Pierre POURRAT
<b>Excusé(e) :</b>	Frédérique SAVOYE, Eddie KARSENTY, Marie-Christine DURIF, Lydia CONSTANTIN

Procurations d'Eddie Karsenty donnée à Alain Briche, de Frédérique Savoye donnée à Robert Durieux, de Lydia Constantin donnée à Livio Piazza et de Marie Christine Durif donnée à Jean-Pierre Chardon pour délibérations à prendre lors du Conseil.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 avril 2016 :**

Délibération du Conseil

Approuvé à l'unanimité par 12voix/12

### **Autorisation d'ajouter une Décision modificative à l'ordre du jour**

**Décision modificative :**

Délibération du Conseil

Approuvé à l'unanimité par 12voix/12

### **Décision modificative : modification par rajout d'une ligne de budget suite à erreur technique**

Délibération du Conseil :

Approuvé à l'unanimité par 12voix/12

**Versement des subventions : cf tableau joint**

Délibération du Conseil :

Approuvé à l'unanimité par 12voix/12

**Budget d'eau : Admission en non valeur 12 voix / 12**

Délibération du Conseil :

Approuvé à l'unanimité par 12voix/12

**Délibération pour autorisation de signature du compromis de l'acquisition des terrains Foray :**

Délibération du Conseil :

Approuvé à l'unanimité par 12voix/12

**Tarifs 2016-2017 pour T.A.P., accueil périscolaire et garderie :**

Délibération du Conseil :

Approuvé à l'unanimité par 12voix/12

**Adhésion à TEC : rappel de la présentation de TEC le 26/04 en mairie**

Création sous un mode associatif par C.E. Rhône-Poulenc (aujourd'hui C.I.E. Rhodia), puis financé par 4 communes :

Créé sous forme d'un EPCC (établissement public de coopération culturelle, qui permet d'associer plusieurs collectivités territoriales pour gérer un service culturel) par les communes de St Maurice l'Exil, Salaise sur Sanne, Péage de Roussillon, Roussillon en 2013 suite à une demande du percepteur compte tenu de son ampleur financière et accompagné depuis par « les amis de TEC ».

Depuis 2014 désistement des communes de Roussillon et Péage de Roussillon (soit-40%de financement) reste donc comme membre uniquement les communes de Salaise sur Sanne et St Maurice l'Exil.

Reconnu par la DRAC, la région et le département pour son travail en matière d'éducation artistique (70% de son activité) et vers les enfants, travail avec les écoles de la CCPR : accompagnement de projets artistiques, support technique, diffusion d'une programmation pour adultes, jeunes et enfants (festival jeune public), spectacle vivant, art contemporain, soutien à la création artistique, médiation culturelle, matériel mutualisé.

Ce projet se développe sur les territoires des communes membres, mais pourrait se traduire par des contributions volontaires d'autres communes de différents niveaux incluant :

Niveau 1 : (4351 € HT)

- Un spectacle jeune public à Saint-Alban dans le cadre du « Festival Jeune public » des vacances de Toussaint

Niveau 2 : (10 878 € HT)

- Un spectacle jeune public dans le cadre du festival des vacances de la Toussaint
- Un spectacle tous public dans le cadre d'une programmation intercommunale

Niveau 3 : (21 755 € HT)

- Un spectacle jeune public dans le cadre du festival des vacances de la Toussaint
- Un spectacle tous public dans le cadre d'une programmation intercommunale
- Un spectacle scolaire
- Une résidence territoriale sur la commune avec actions en direction des scolaires
- Prestations techniques et services facturés sans part de fonctionnement

Un socle commun :

- Mutualisation du parc technique-politique intercommunale d'investissement portée par les communes
- Prestations techniques et services
- Mise en place de manifestations spécifiques à chaque commune

La présentation d'un tel projet a été faite aux communes de Saint-Clair, Clonas, Auberives, Sablons, Bougé qui devraient soutenir TEC.

Délibération du Conseil pour **le projet niveau 1** :

Approuvé à la majorité absolue par 6 voix pour et 3 voix contre (seuls les suffrages exprimés sont pris en compte, les 3 abstentions n'entrent pas dans le décompte)

## Réponses aux questions :

- . Prêt de matériel si le spectacle est organisé par TEC ou par la commission culturelle communale (dans ce dernier cas, selon disponibilité du matériel)
- . Les tarifs proposés correspondent à la saison culturelle qui va de septembre 2016 à fin août 2017.

## Vente du C15 :

Proposition de cession à 700 €, en distribuant l'information dans les boîtes aux lettres au moyen d'un tract, puis au moyen de la Passerelle, avec réponse à donner en mairie avant le 30 juin pour les personnes de Saint-Alban (ou travaillant dans la commune) ou associations communales éventuellement intéressées.

Tirage au sort le 30 juin en cas de candidats à l'acquisition multiples.

A défaut de réponses à cette date, utilisation du « Bon Coin ».

## Questions diverses :

- Emplois été / jeunes : présentation du tableau, où chaque jeune bénéficiera de 2 semaines de travail plus une semaine supplémentaire compte tenu de 3 défections.
- ALSH : nouveaux tarifs applicables aux familles de Saint-Alban, considérées comme extérieures à l'association de communes participant à l'ALSH. (notre commune a en effet décidé de différer à 2017 sa réflexion au sujet de l'adhésion à l'ALSH).
- Infos sur NAP, suite à la réunion organisée en mairie.
- Création du « Sporting Club des 2 Rives » dans le cadre d'un « groupement » : clubs de Chavanay, de St Maurice l'Exil, de l'US 2 Vallons (Saint-Alban, Clonas, Saint-Prim et Chonas) pour les catégories jeunes.

Invitation au vin d'honneur du samedi 18 juin à 11 heures 30 au stade des Craies à Saint-Maurice l'Exil où se déroule un rassemblement en catégories U13, U15 et U17, qui permettra d'évaluer le niveau des jeunes provenant des divers « anciens clubs ».

- Plaintes déposées à la gendarmerie : vol de plantes dans 6 jardinières  
Chemin des Crêts, tags sous le pont de la Varèze.
- A.S.A. : servitude de 4 mètres de part et d'autre du canal ; courrier  
reçu du président concernant l'implication de l'ASA dans le PLU.
- Heureux évènements : naissance de Tom (fils d'Aurélie Navarro) ;  
mariage de la fille à Philippe Gaudin
- Urbanisme :

SEDI : lancement du diagnostic d'éclairage,

Nouveau compteur électrique intelligent « Linky » :

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la transition énergétique que l'Etat a décidé le déploiement des nouveaux compteurs électriques « Linky », en transposant dans le droit français une directive européenne.

Ce nouveau compteur communicant offrant des nouveaux services à distance est un des maillons essentiels pour le développement des réseaux intelligents dont nous aurons besoin pour une gestion optimale des réseaux, et notamment la gestion des productions décentralisées des énergies renouvelables qu'elles soient publique ou privée.

L'installation sera financée par l'état via ERDF il équipera d'ici 2020 95% des foyers.

vitre fissurée à la Maison des Balmes,

- Groupe de travail sur le personnel : réunion de mai annulée, en  
prévoir une nouvelle dans l'urgence (décision : le mercredi 08 juin)  
avant la préparation des paies de juin (impact d'un bonus sur primes  
de vacances).